

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2020

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2658)

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 1748

présenté par

M. Bazin

à l'amendement n° 1666 de Mme Dubost

-----

### ARTICLE 4

Au début du trentième 30, substituer au mot :

« Celui »,

les mots

« L'homme ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa est mal rédigé d'où cet amendement rédactionnel pour rendre cet alinéa plus clair.